

propositions mises de l'avant lors de cette réunion, le déficit pour cette année dépasserait sûrement le milliard.

Il serait temps que mes honorables amis redeviennent sérieux. Il faudrait non seulement une commission royale, avec ou sans psychiatres, pour examiner la politique de défense du chef de l'opposition, mais une commission royale chargée d'examiner la pensée fiscale du trio de novices qui a remplacé les quatre cavaliers d'en face.

Le chef de l'opposition déclare que ces propositions ne sont destinées qu'à servir de guide, entendant par là, je suppose, qu'il y attache la même importance que Mackenzie King attachait aux résolutions de 1919 qu'il avait qualifiées de «carte et de compas». Or il a fallu 38 ans pour mettre en œuvre la plus importante de ces résolutions. Sans doute pouvons-nous nous attendre à une aventure semblable avec un tel «guide».

Ce que je puis dire à mon honorable ami le député de Kenora-Rainy-River c'est qu'il ne lui convient pas de s'indigner d'abord devant un déficit, de faire appel à toute sa volubilité et aux sarcasmes les plus cinglants pour attaquer les gouvernements conservateurs, pour ensuite se faire le champion d'une politique qui aurait pour résultat inévitable des déficits de plus en plus considérables. Voilà précisément le dilemme où il s'est pris et où il nous présente vraiment un beau spectacle.

Un de mes amis a résumé assez bien, je crois, le dilemme du ralliement libéral. Il a dit: «J'ai lu tout ce qu'ils ont dit. Ils ont réussi, dans presque tous les domaines, à se balancer en une posture peu élégante sur la corde raide, une oreille collée au sol et les yeux rivés sur leurs intérêts.» Quelle belle description d'un ralliement qui, malgré toute l'efficacité qu'on a bien voulu lui attribuer, n'a pu traiter que de 12 des 21 résolutions, et cela seulement à la suite d'une révolte des jeunes contre les gros bonnets.

Mais que dire de ce déficit? Naturellement, le ministre des Finances ne s'en réjouit pas; mais faut-il s'en inquiéter? Il ne représente que 5.6 p. 100 de nos dépenses globales pour cette année. Au cours de notre histoire, tant sous un régime libéral que sous un régime conservateur, le déficit a souvent représenté un bien plus fort pourcentage des dépenses. J'ai déjà donné à la Chambre des chiffres ventilés et j'ai démontré que le grand ministre libéral des Finances de tous les temps, M. Fielding, dans son avant-dernier exposé budgétaire, ne s'était nullement inquiété d'un déficit représentant 35 p. 100 des dépenses globales de l'époque. Le fameux budget Dunning révélait un déficit de 19 p. 100 des dépenses. Le budget

moins réputé de M. Dunning, son premier après 1935, a accusé un déficit de 14.6 p. 100 des dépenses.

On peut établir un rapport entre le déficit et le produit national brut ou l'examiner en fonction de la population. Peu importe la façon dont on l'étudie, il est arrivé bien des cas où le déficit a dépassé de beaucoup celui que nous envisageons.

Toutefois, pour se faire une bonne idée, il suffit d'examiner la dette par habitant. L'honorable député de Kenora-Rainy-River se complait dans ses efforts dialectiques sur l'accroissement prétendu de notre dette nette. Mais il garde un silence étonnant sur notre capacité de payer. Le véritable barème, c'est la dette par habitant. En 1950, elle était de \$849; en 1956, elle était de \$701; en 1960, elle était de \$679. En tenant compte du déficit prévu, cette dette par habitant sera d'environ \$684 par habitant le 31 mars 1961. Bien que les services offerts à notre population aient atteint un niveau sans précédent par rapport à toute période correspondante de notre histoire, notre dette par habitant est inférieure de \$17 à celle de 1956. Voilà la véritable façon d'étudier la question. Un tel tableau n'a-t-il pas lieu de nous rendre fiers?

Je passe maintenant aux buts envisagés dans l'exposé budgétaire et aux modifications de l'impôt. On peut résumer et exprimer en cinq propositions les buts de cet exposé budgétaire: stimuler immédiatement l'embauche; intensifier une mise en valeur économique équilibrée; encourager l'utilisation plus efficace des épargnes canadiennes pour la mise en valeur de nos ressources et de l'industrie; aider à améliorer notre balance des paiements et freiner les forces inflationnistes.

Étudions donc les propositions du ministre des Finances à la lumière de ces buts, de ces objectifs. Premièrement, que dire de l'embauche? Il faut évidemment étudier l'exposé budgétaire dans le plan d'ensemble du gouvernement. Il fait partie intégrante et est inséparable du programme énergétique visant à régler les problèmes du chômage saisonnier, technologique et chronique.

L'augmentation de \$25,000 à \$35,000 de la première tranche de revenu imposable des sociétés assujéti à un taux d'imposition de 21 p. 100, va assurer un stimulant immédiat, un nouvel encouragement à l'expansion de l'activité économique. Depuis que le gouvernement actuel est entré en fonctions, en 1957, le niveau inférieur a été porté de \$20,000 à \$35,000 et maintenant 55,000 des 62,000 entreprises qui versent des impôts sur les sociétés au Canada ne le font qu'au taux inférieur. Quelle autre preuve plus évidente pourrions-nous citer de la considération que le gouvernement actuel manifeste à l'égard de la